

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-708190

199848

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11095

Société : RAT

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Chami TUSTAFIA

Date de naissance :

23-09-1975

Adresse :

3rd el hamd SEZ, Rue 22, Bay el Djedid

Tél. : 0662 81 24 69

Total des frais engagés :

244.10

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. ANWAR Mohamed Ali
Spécialiste DES MALADIES RESPIRATOIRES
Rés. ANNASR, Bd. Mohamed VI,
GH8, Appt. 1 - Casablanca
Tél.: 022.80.13.13

Cachet du médecin :

Date de consultation :

10/03/2014

Nom et prénom du malade :

Mme CHAFI LATIFA

Age:

45 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

Asymptomatique bronchite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements nécessaires à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Case

Le : 22/03/2014

Signature de l'adhérent(e) :

Chami

VOLET ADHÉRENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/03/2014			952 Dhs	<i>INPE : 091044867 Dr. ANWAR Mohamed Ali ICE : 00171264500037 SPÉCIALISTE DES MALADIES RESPIRATOIRES Rés. ANNASR, Bd. Mohamed VI, GHB, Appt. 1 - Casablanca Tél : 022.80.13.13</i>
				<i>IF : 40155067</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien et du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DE L'UNIVERSITÉ Docteur en Pharmacie N° 82 Rue 22 Hay Omer Bel Khouja Casablanca - Tel : 05 22 91 32 19</i>	18/03/2014	374,10

INPE 092027663

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Dr. ANWAR Mohamed Ali SPÉCIALISTE DES MALADIES RESPIRATOIRES Rés. ANNASR, Bd. Mohamed VI, GHB, Appt. 1 - Casablanca Tél. 022.80.13.13</i>	18/03/2014	212	100 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

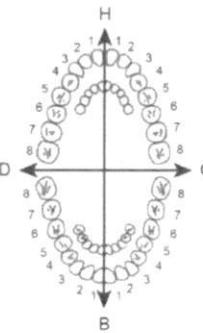
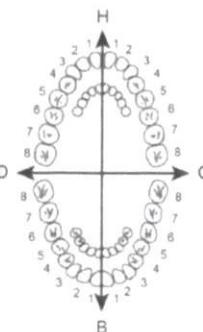
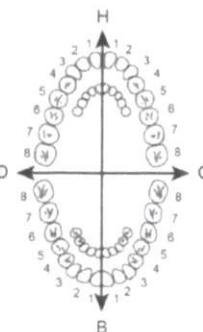
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				
				
				Coefficient des travaux <input type="text"/>
				Montants des soins <input type="text"/>
				Début d'exécution <input type="text"/>
				Fin d'exécution <input type="text"/>
				Coefficient des travaux <input type="text"/>
				Montants des soins <input type="text"/>
				Date du devis <input type="text"/>
				Date de l'exécution <input type="text"/>
O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES	DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000	G	21433552 00000000
D	00000000	B	00000000	35533411 11433553
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel Therapeutique, nécessaire à la profession				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION				

ORDONNANCE

Dr Anwar Mohamed Ali

Ex. Chef de Service de Pneumophysiologie
 Spécialiste de l'appareil respiratoire
 Tuberculose - Asthme - Allergie
 Sevrage tabagique
 Exploration fonctionnelle respiratoire
 Endoscopie bronchique
 Tests d'Allergie
 sur rendez-vous



الدكتور أنوار محمد علي
 رئيس قسم أمراض الجهاز التنفس سابقاً
 اختصاصي في أمراض الجهاز التنفس
 الربو (الضيق)، الحساسية، السل
 الإقلاع عن التدخين
 فحص الوظيفة التنفسية، التقطير القصبي
 تحليل الحساسية
 بالموعد

Casablanca, le 18/03/2024

الدار البيضاء، في

Mme CHAFI Latifa

1 - Effipred cp 20 mg

3 cp après petit déjeuner x 5 jours.

2 - Zivlox (cp 400 mg) Bte 5 N°2

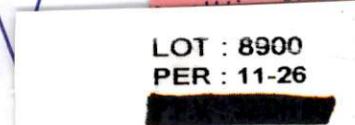
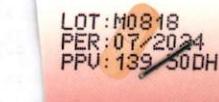
1 cp par jour pendant 10 jours.

3 - Eumoxol Sirop

1 CàS x 2/j.

4 - Esac 20 mg/Bte 7

1gél./j, le matin, à jeun



P.P.V: 30DH50

Eumoxol

LOT : 8000
 PER : 03/25
 P.P.V : 40DH00

السادس، العمارة 8، الشقة 1 - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 80 13 13

868, Résidence Ennasr, Boulevard Mohamed VI, GH8, N°01 - Casablanca - Tél.: 05 22 80 13 13

الدكتور أنوار محمد علي
 SPÉIALISTE DES MALADIES RESPIRATOIRES
 Rés. ANNASR Bd. Mohamed VI,
 GH8, Appt. 1 - Casablanca
 Tél.: 022.80.13.13

INPE 05.22.7663

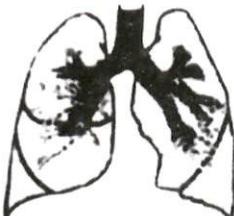
37410

PHARMACIE DE L'ENNAKR
 Dr. Reda IBNOUKLI
 Docteur en Pharmacie
 N° 82 Rue 29 Hay Omar Bey Khettab
 Casablanca - Tél : 05 22 81 82 19

ORDONNANCE

Dr Anwar Mohamed Ali

Ex. Chef de Service de Pneumophysiologie
Spécialiste de l'appareil respiratoire
Tuberculose - Asthme - Allergie
Sevrage tabagique
Exploration fonctionnelle respiratoire
Endoscopie bronchique
Tests d'Allergie
sur rendez-vous



الدكتور أنوار محمد علي

رئيس قسم أمراض الجهاز التنفسى سابقاً
اختصاصى في أمراض الجهاز التنفسى
الربو (الضيق)، الحساسية ، السل
الإقلاع عن التدخين
فحص الوظيفة التنفسية . التقطير القصبي
تحليل الحساسية
بالموعد

Casablanca, le 18.03.2024 : الدار البيضاء ، في :

M. CHAFI LATIFA

Humeur

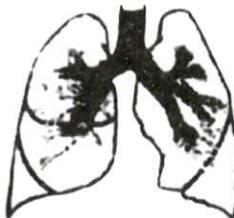
— , court vingt (120) puls —

DR. ANWAR Mohamed Ali
SPECIALISTE DES MALADIES RESPIRATOIRES
Res. ENNASR, Bd. Mohamed VI,
GH8, Appt. 1 - Casablanca
Tél.: 022.80.13.13

ORDONNANCE

Dr Anwar Mohamed Ali

Ex. Chef de Service de Pneumophysiologie
Spécialiste de l'appareil respiratoire
Tuberculose - Asthme - Allergie
Sevrage tabagique
Exploration fonctionnelle respiratoire
Endoscopie bronchique
Tests d'Allergie
sur rendez-vous



الدكتور أنوار محمد علي

رئيس قسم أمراض الجهاز التنفسى سابقاً
اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى
الربو (الضيق)، الحساسية ، السل
الإقلاع عن التدخين
فحص الوظيفة التنفسية . التقطير القصبي
تحليل الحساسية
بالموعد

Casablanca, le 18.03.2024 : الدار البيضاء ، في

M^{rs} CHAFI LATIFA

Chèque Thymique face
Compte - Rendu Radiologique

Tronc halo - leses bilatérales

Dr. ANWAR Mohamed Ali
SPECIALISTE DES MALADIES RESPIRATOIRES
Rés. ANNASR Bd. Mohamed VI,
GH8, App. 1 - Casablanca
Tél. 022.80.13.13